

SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt3

STECAL: Secteur permettant les hébergements touristiques: augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m²

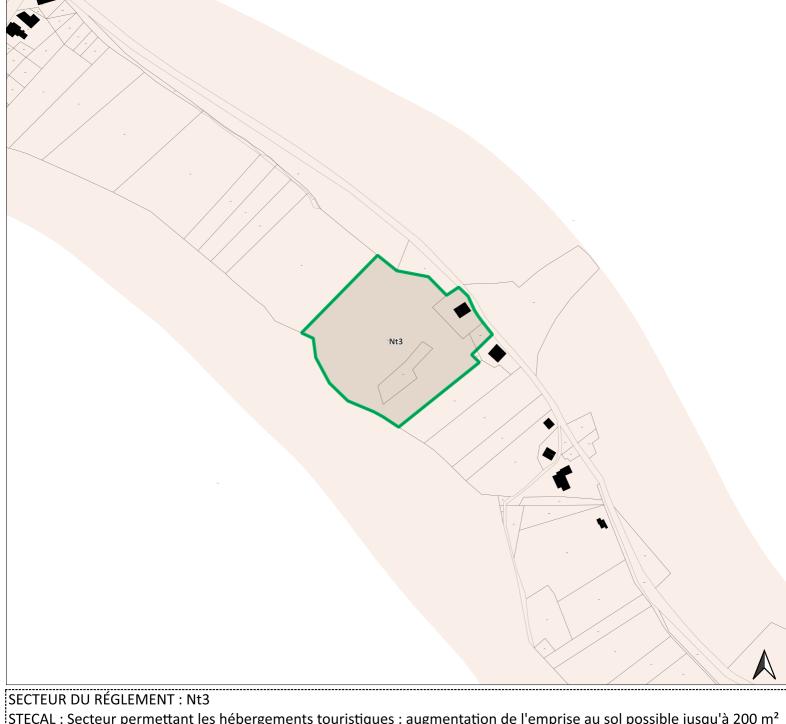
SURFACE (en ha): 1.85

PROJET: > Bâtiment existant

> Privé

> Création d'habergements insolites et développement de l'activité d'équithérapie





STECAL: Secteur permettant les hébergements touristiques: augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m²

ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

CRUE CENTENALE

Niveaux d'aléa : Modéré ou fort

Niveaux d'aléa : Fort

Niveaux d'aléa : Très fort

PPRI DE LA MEURTHE

Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques

Zone rouge : zone d interdiction

ARGILES

Faible

Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt3

Réserve nationale

STECAL: Secteur permettant les hébergements touristiques: augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m² ENJEUX: Le site est concerné par la ZHE, une ZNIEFF 2. La faible emprise autorisée limite les impacts sur le site.

Délimitation du secteur

Enjeux environnementaux et paysagers

Arrêté de Protection de Biotope

ZNIEFF 1

ZNIEFF 2

NATURA 2000

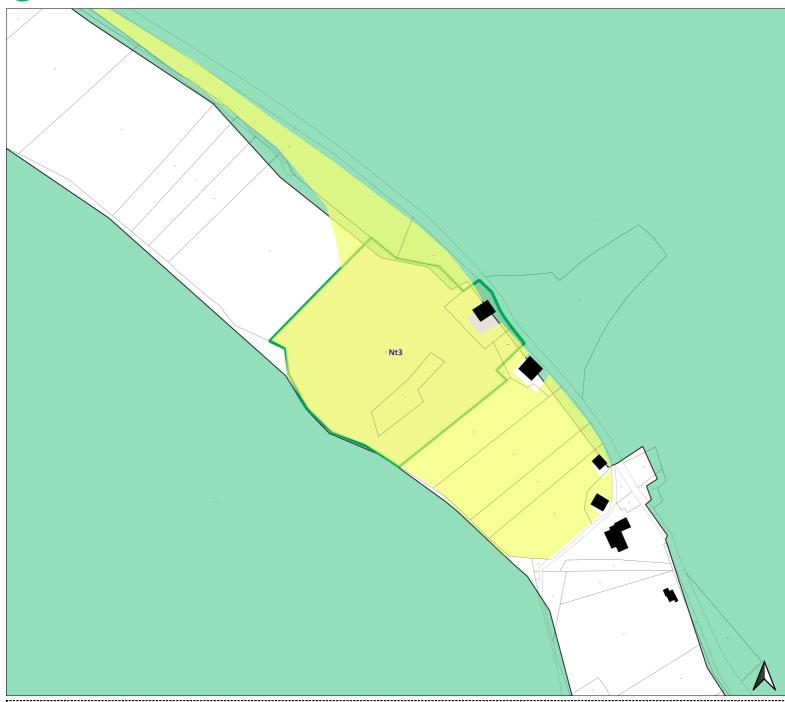
Zone Humide Effective

Réservoirs trame prairie

Corridors trame forêt

Corridors trame forêt

Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt3

STECAL: Secteur permettant les hébergements touristiques: augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m² ENJEUX: Le site est concerné par un corridor forestier et une prairie. Le projet d'équithérapie permettra d'entretenir les prairies humides.

